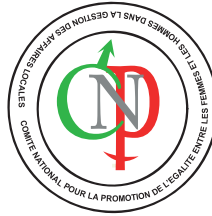




République Tunisienne



Stratégie intersectorielle d'inclusion des femmes dans la vie locale à Béja

2017-2019

**Pour une ville démocratique et inclusive, investissant dans
l'égalité entre les femmes et les hommes**



Ministère des Affaires étrangères

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DANIDA COOPÉRATION DANOISE
AU DÉVELOPPEMENT

Stratégie intersectorielle d'inclusion des femmes dans la vie locale à Béja

2017-2019

**Pour une ville démocratique et inclusive, investissant dans
l'égalité entre les femmes et les hommes**

Table des matières

Remerciements	5
Préface	6
Liste des acronymes et des abréviations	8
Résumé exécutif	9
Introduction	11
Méthodologie d'élaboration de la stratégie et principes directeurs	13
Cadre de l'intervention en faveur des femmes en Tunisie	14
1. Cadre juridique	14
2. Cadre institutionnel	15
Situation des femmes dans la ville de Béja	17
Stratégie intersectorielle d'inclusion des femmes dans la vie locale à Béja	20
1. Vision	22
2. Axes stratégiques	22
3. Cadre logique de la stratégie	28
4. Chronogramme de mise en œuvre de la stratégie	38
5. Budget estimatif pour la mise en œuvre de la stratégie	47
Annexes	48
Annexe 1 - Calendrier du processus d'élaboration de la stratégie	48
Annexe 2 – Participant(e)s aux ateliers d'élaboration de la stratégie	48
Résumé exécutif en langue arabe	55

Remerciements

Nous adressons nos vifs remerciements au Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, au Centre de Recherches, d'Études, de Documentation et d'Information sur la Femme et au Comité National pour la Promotion de l'Égalité entre les femmes et les hommes dans la gestion des affaires locales pour leur appui dans l'élaboration de cette stratégie intersectorielle d'inclusion des femmes dans la vie locale à Béja.

Nous avons le plaisir d'exprimer notre gratitude au Gouvernorat de Béja, à la commune de Béja et au Commissariat Régional des Affaires de la Femme, de la Famille et de l'Enfance à Béja pour leur collaboration au processus d'élaboration de cette stratégie.

Nous remercions les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, régionaux et locaux, à Béja pour l'appui qu'ils ont apporté à la réussite de l'élaboration de cette stratégie.

Nous rendons hommage aux membres du Comité Local pour la Promotion de l'Égalité entre les femmes et les hommes dans la Gestion des Affaires Locales dans la ville de Béja pour leur adhésion au processus d'élaboration de cette stratégie.

Nos vifs remerciements vont à la coopération danoise et à la coopération néerlandaise pour leur soutien dans l'élaboration de cette stratégie dans le cadre de la deuxième phase du Programme d'Appui à la Gouvernance Urbaine Démocratique et au Développement Economique Local.

Préface

L'intégration de l'approche genre incite tous les acteurs (organismes gouvernementaux, société civile, secteur privé) à placer les rapports sociaux de sexe, au centre de toute planification, action ou évaluation.

Dans le processus de transition démocratique que vit la Tunisie, la question des droits des femmes occupe une place privilégiée mais continue de susciter des débats susceptibles d'influer sur l'évolution des rapports sociaux de sexe en Tunisie. En effet, le chemin semble être long pour une garantie de l'égalité entre les sexes, mettant en échec toute remise en question des droits des femmes tunisiennes.

Aujourd'hui, divers groupes de femmes sont encore confrontés à des difficultés dans leur parcours en raison de multiples facteurs comme les distances séparant les textes de loi, des représentations et des pratiques sociales, le manque de coordination entre les différents acteurs, le manque de prise en compte de la diversité des populations féminines et des spécificités régionales et locales en matière d'intervention et le manque de données désagrégées par sexe.

Le Centre International de Développement pour le Gouvernance Locale Innovante (CILG-VNG International) - Bureau régional de la zone du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord de l'Agence de Coopération internationale de l'Association des Communes Néerlandaises, est à l'origine, en partenariat étroit avec le Centre de Recherches, d'Etudes, de Documentation et d'Information sur la Femme (CREDIF), de la mise en place du Comité National pour la Promotion de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes dans la Gestion des Affaires Locales (CNP-EGAL) et ce sous l'égide du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance. C'est dans ce cadre qu'ont été engagées, en Tunisie, plusieurs initiatives visant la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, aussi bien à l'échelle nationale que locale. L'élaboration de la présente stratégie intersectorielle d'inclusion des femmes dans la vie locale à Béja témoigne de la volonté d'intensifier les efforts déployés pour la consolidation des réformes ayant trait à la décentralisation et au renforcement de la gouvernance locale.

Dans le cadre des activités de la deuxième phase du Programme d'Appui à la Gouvernance Urbaine Démocratique et au Développement Economique Local, mis en œuvre par CILG-VNG International, la ville de Béja a été retenue, en concertation avec le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, le CREDIF et le CNP-EGAL, pour l'élaboration et la promotion de cette stratégie intersectorielle pilote.

En matière de développement, le partenariat et le travail en réseau sont désormais une dimension indispensable qui s'impose, de plus en plus, pour un meilleur ciblage des actions et une optimisation de l'utilisation des ressources disponibles.

La transversalité et la multi-dimensionnalité de la question des rapports sociaux des sexes exigent une approche pluridisciplinaire dans tout travail d'analyse et une approche intersectorielle dans toute intervention, approche favorisée par la promotion du partenariat et du travail en réseau.

Dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie, un Comité Local pour la Promotion de l'Egalité entre les femmes et les hommes dans la Gestion des Affaires Locales a été mis en place, le 23 juin 2016 dans la ville de Béja, composé de représentant(e)s d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. Depuis sa création, ce mécanisme a favorisé la réflexion sur la situation des femmes et des hommes, l'échange des informations et la confrontation des expériences ayant trait à la lutte contre la discrimination entre les sexes et l'identification des actions à initier en faveur de ces questions.

Le CNP-EGAL poursuivra, au cours de l'année 2017, son appui technique à cette plateforme locale pour la promotion et la mobilisation des fonds pour promouvoir et mettre en œuvre cette stratégie.

Pour le CNP-EGAL

Professeur Dalenda Larguèche
Directrice Générale
du CREDIF

Dr. Neila Akrimi
Directrice Générale
du CILG-VNG International

Liste des acronymes et des abréviations

ANETI	Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant
API	Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation
ATFP	Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle
CAPJC	Centre Africain de Perfectionnement des Journalistes et des Communicateurs
CILG-VNG International	Centre International de Développement pour la Gouvernance Locale Innovante - Agence de coopération internationale de l'association des communes néerlandaises
CLP-EGAL	Comité Local pour la Promotion de l'Égalité femmes-hommes dans la Gestion des Affaires Locales
CNP-EGAL	Comité National pour la Promotion de l'Égalité femmes-hommes dans la Gestion des Affaires Locales
CREDIF	Centre de Recherches, d'Études, de Documentation et d'Information sur la Femme
CRFFE	Commissariat Régional de la Femme, de la Famille et de l'Enfance
CSP	Code du Statut Personnel
INS	Institut National de la Statistique
IRIE	Instance Régionale Indépendante pour les Élections
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
MFFE	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance
ONFP	Office National de la Famille et de la Population
PAGUDEL	Programme d'Appui à la Gouvernance Urbaine Démocratique et au Développement Économique Local
UNESCO	The United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UGTT	Union Générale des Travailleurs Tunisiens
UTICA	Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat

Résumé exécutif

Lorsqu'on considère la situation des femmes dans la ville de Béja, en particulier les jeunes parmi elles, il apparaît que des écarts existent avec la situation des hommes et que des inégalités, en défaveur des femmes, subsistent. En effet, l'analphabétisme des femmes reste supérieur à celui des hommes, leur taux d'activité est faible et les femmes qui se maintiennent dans la population active sont davantage touchées par le chômage que les hommes. En outre, leur participation à la prise de décision et à la vie publique au niveau local est faible.

Ainsi, afin de renforcer la participation des femmes à la vie locale et à l'action municipale et concrétiser les principes de développement inclusif au niveau local, un processus d'élaboration d'une stratégie pilote d'inclusion des femmes dans la ville de Béja a été initié dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième phase du « Programme d'Appui à la Gouvernance Urbaine Démocratique et au Développement Économique Local » (PAGUDEL). Ce programme est mis en œuvre par le Centre International de Développement pour la Gouvernance Locale Innovante - Bureau régional MENA de l'Agence de Coopération Internationale de l'Association des Communes néerlandaises (CILG-VNG International), avec l'appui des Ministères des Affaires Étrangères du Danemark et des Pays Bas.

L'élaboration de la stratégie de la ville de Béja pour l'inclusion des femmes a été appuyée par CILG-VNG International, en partenariat avec le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (MFFE) et son Commissariat Régional de la Femme de la Famille et de l'Enfance (CRFFE), le Centre de Recherches, d'Études, de Documentation et d'Information sur la Femme (CREDIF) et la Commune de Béja.

Le processus d'élaboration de la stratégie a été piloté par le Comité Local pour la Promotion de l'Égalité entre les femmes et les hommes dans la Gestion des Affaires Locales (CLP-EGAL) mis en place en juin 2016, avec l'appui du CILG-VNG International, du CRFFE, du CREDIF et de la Commune de Béja, et regroupant 41 institutions publiques et organisations de la société civile locales. Sept ateliers ont été organisés dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie, sur la période allant de juin à décembre 2016. Lors de ces ateliers, une analyse de la situation des femmes dans la ville de Béja a pu être élaborée et il a été possible de mener en entier le processus de planification stratégique qui a permis d'élaborer, étape par étape, la présente stratégie et d'aboutir à sa validation. La stratégie intersectorielle pour l'inclusion des femmes dans la vie locale à Béja se fonde sur une approche d'intégration du genre, soulignant l'importance de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes pour la réalisation d'un développement humain durable. Elle intègre également les standards et principes universels des droits humains, promus par l'approche fondée sur les droits humains, ainsi que d'autres principes directeurs tels que l'appropriation et le leadership au niveau local, la responsabilité et la participation.

La Stratégie d'inclusion des femmes dans la vie locale de la ville de Béja (2017-2019) est portée par une vision formulée de la manière suivante :

« À l'horizon 2020, les femmes de la ville de Béja sont autonomes, disposent de davantage d'accès à la culture, à l'emploi, aux responsabilités et à la prise de décision, sont pleinement engagées dans la vie publique et sont reconnues comme étant des leaders et des actrices essentielles du développement du territoire, au même titre que les hommes ».

Pour concrétiser cette vision, la stratégie identifie cinq axes stratégiques, et pour chacun d'entre eux, elle définit un ou plusieurs résultats escomptés à moyen terme (effets), des résultats spécifiques à court terme (produits), ainsi que les activités prioritaires permettant l'atteinte des résultats. Ces axes stratégiques sont comme suit :

1) Développement économique et emploi : les activités proposées dans le cadre de cet axe concourent à renforcer l'insertion des femmes, en particulier des jeunes femmes, dans la vie économique, en améliorant leur accès à un emploi décent par le biais du renforcement de leur employabilité, de l'amélioration de leurs conditions de travail, de l'encouragement de l'entrepreneuriat féminin et de l'amélioration de l'environnement socio-culturel afin qu'il soit davantage favorable à la participation économique des femmes.

2) Développement social : les interventions programmées dans le cadre de cet axe visent, d'un côté, la réduction de la prévalence des violences à l'encontre des femmes, notamment par le biais d'actions correctives en lien avec les déterminants sociaux de la violence, et d'un autre côté, l'enracinement des valeurs égalitaires au sein de la société.

3) Accès à la culture et aux loisirs : dans le cadre de cet axe, les interventions planifiées mettent l'accent sur le renforcement de l'accès des femmes aux services culturels et de loisirs, notamment éducatifs, aussi bien au sein des établissements d'enseignement (lycées, universités et établissements de formation professionnelle) que ceux dédiés aux activités culturelles (maison de la culture, maison de jeunes, associations culturelles, etc.).

4) Participation à la vie publique et à la prise de décisions : les activités proposées dans le cadre de cet axe visent à renforcer la participation des femmes, les jeunes femmes en particulier, à la vie publique et à la prise de décisions par le biais du renforcement de leurs capacités et de la mise en place de mécanismes adéquats d'intégration des femmes.

5) Gouvernance de la stratégie : il s'agit d'un axe transversal, visant l'amélioration des dispositifs informationnels, institutionnels et de gouvernance de la stratégie afin de renforcer la mise en œuvre de cette dernière. Les interventions programmées dans le cadre de cet axe portent essentiellement sur le renforcement des capacités des acteurs locaux, le renforcement de la coordination, du suivi et de l'évaluation, et la mobilisation des ressources requises pour la mise en œuvre de la stratégie.

Introduction

Des avancées notables en matière de droits des femmes ont été enregistrées en Tunisie. Toutefois, des inégalités d'accès aux droits subsistent, notamment en ce qui concerne la participation des femmes aux processus de prise de décision, l'accès aux ressources et le développement social et économique. Des efforts restent donc à consentir pour la réalisation de l'égalité entre les sexes en Tunisie.

Afin de renforcer la participation des femmes à la vie locale et à l'action municipale et concrétiser les principes de développement inclusif au niveau local, un processus d'élaboration d'une stratégie pilote d'inclusion des femmes dans la ville de Béja a été initié dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième phase du PAGUDEL. Ce programme est mis en œuvre par le CILG-VNG International, avec l'appui des Ministères des Affaires Étrangères du Danemark et des Pays Bas.

L'élaboration de la stratégie de la ville de Béja pour l'inclusion des femmes a été appuyée par CILG-VNG International, en partenariat avec le MFFE et son CRFFE, le CREDIF et la Commune de Béja.

Cette stratégie pilote pourrait alimenter la réflexion du CNP-EGAL, créé à l'initiative du CREDIF et du CILG-VNG International et parrainé par le MFFE. En effet, le CNP-EGAL visant notamment à intégrer la dimension du genre dans les politiques, programmes, plans et budgets des collectivités locales, les bonnes pratiques et les leçons apprises du processus d'élaboration de la stratégie au niveau de la commune de Béja pourront être capitalisées pour inspirer des processus similaires qui seraient menés dans d'autres communes du pays.

Commune de Béja



Données démographiques

	Femmes	Hommes	Total
Commune de Béja	31.409	30.894	62.303
Gouvernorat de Béja	151.600	151.400	303.000
Tunisie	5.510.227	5.472.249	10.982.476

Source : Recensement général de la population et de l'habitat – INS, 2014.

Méthodologie d'élaboration de la stratégie et principes directeurs

La question du genre et de l'égalité entre les sexes étant une question transversale, elle appelle un traitement intersectoriel dans les politiques locales. Un **Comité Local pour la Promotion de l'Égalité entre les femmes et les hommes dans la Gestion des Affaires Locales** (CLP-EGAL), regroupant 56 institutions publiques et organisations de la société civile locale, a été mis en place en juin 2016, avec l'appui du CILG-VNG International, du CRFF, du CREDIF et de la Commune de Béja. Ce comité avait pour mission première d'assurer l'élaboration de la stratégie d'inclusion des femmes dans la vie locale. Ainsi, le processus d'élaboration de la stratégie a été piloté par le CLP-EGAL et a été réalisé selon une méthodologie participative ayant permis aux membres du comité et à des femmes de la commune, de contribuer de manière active et effective à la conception et à la formulation de la stratégie.

Au total, sept ateliers ont été organisés dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie, sur la période allant de juin à décembre 2016¹. Lors de ces ateliers, une analyse de la situation des femmes dans la ville de Béja a pu être finalisée et il a été possible de mener en entier le processus de planification stratégique qui a permis d'élaborer, étape par étape, la présente stratégie et d'aboutir à sa finalisation.

Avec l'appui technique du CILG-VNG International, **les capacités des membres du CLP-EGAL ont été renforcées** tout au long du processus. Deux sessions de formation, l'une portant sur la planification stratégique sensible au genre et l'autre sur l'analyse genre, ont été réalisées en début de processus. Durant les différents ateliers organisés, il a été opté pour une démarche de formation-action, consistant en un renforcement des capacités des membres du comité en matière de planification par le biais de l'application des normes, des règles, des méthodologies et des outils de **planification stratégique axée sur les résultats** au cas concret d'élaboration de la présente stratégie d'inclusion des femmes dans la ville de Béja.

La stratégie intersectorielle d'inclusion des femmes dans la vie locale à Béja se fonde sur une **approche d'intégration du genre**, soulignant l'importance de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes pour la réalisation d'un développement humain durable. Elle intègre les standards et principes universels des droits humains, promus par **l'approche fondée sur les droits humains**. L'approche fondée sur les droits reconnaît, dans le cas présent, les femmes comme sujets de droits et les place au cœur de la planification au développement. La stratégie vise ainsi à satisfaire les droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux des femmes. En reconnaissant que les droits sont interdépendants, étroitement liés et indivisibles, la stratégie adopte également une perspective holistique du développement.

La stratégie promeut d'autres principes directeurs tels que **l'appropriation et le leadership au niveau local, la responsabilité et la participation**.

1 Cf. Annexe 1 – Calendrier du processus d'élaboration de la stratégie

Cadre de l'intervention en faveur des femmes en Tunisie

La Tunisie, depuis son indépendance en 1956 et l'adoption du Code du Statut Personnel (CSP), a été pionnière, parmi les pays arabes et africains, en matière de réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes. Malgré des acquis et des avancées notables, des retards en matière de réalisation des droits humains des femmes sont aujourd'hui constatés.

En effet, selon le classement établi en 2015 par le Forum Économique Mondial, dans son Rapport sur les inégalités de genre², la Tunisie est classée à la 127^{ème} place sur 145 pays en matière d'égalité de genre. Elle est classée 133^{ème} en matière de participation économique et opportunités de travail, 111^{ème} en matière de santé, 107^{ème} en matière d'éducation et 69^{ème} en matière de participation politique.

1. Cadre juridique

Suite aux bouleversements politiques qu'a connus le pays et qui ont abouti à la chute de l'ancien régime, une nouvelle Constitution a été adoptée en janvier 2014 par l'Assemblée Nationale Constituante. Cette Constitution consacre l'égalité entre les femmes et les hommes. L'égalité est en effet garantie pour tous les droits et libertés accordés par la Constitution, aussi bien les droits politiques, civils, économiques que sociaux, comme stipulé dans l'article 21 :

« Les citoyens et les citoyennes sont égaux en droits et en devoirs. Ils sont égaux devant la loi sans discrimination. L'État garantit aux citoyens et aux citoyennes les libertés et les droits individuels et collectifs. Il veille à leur assurer les conditions d'une vie digne ».

Par ailleurs, l'article 46 de la Constitution a été réservé à la question de l'égalité entre femmes et hommes et aux droits des femmes. Cet article dispose que :

« L'État s'engage à protéger les droits acquis de la femme et œuvre à les renforcer et à les développer.

L'État garantit l'égalité des chances entre la femme et l'homme quant à l'accès à toutes les responsabilités et dans tous les domaines.

L'État œuvre à réaliser la parité entre la femme et l'homme dans les assemblées élues.

L'État prend les mesures nécessaires en vue d'éliminer la violence contre la femme ».

2 <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2015/>

Outre la Constitution, la Tunisie dispose d'un arsenal juridique qui consacre de nombreux droits aux femmes. A titre d'exemple, le CSP, lors de sa promulgation, a mis fin aux inégalités les plus flagrantes par l'abolition de la polygamie et de la répudiation. Dans les réformes qui l'ont par la suite jalonné, des progrès vers une plus grande égalité entre femmes et hommes ont également été réalisés. Mais le train des réformes s'est ralenti et le CSP représente aujourd'hui une législation avec de très nombreuses dispositions discriminatoires à l'égard des femmes, et se trouve ainsi en contradiction avec la Constitution et les traités internationaux ratifiés par la Tunisie (notamment le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ratifié en 1969 et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ratifiée en 1985).

2. Cadre institutionnel

La Tunisie dispose d'un Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (MFFE) qui a pour mission, entre autres, d'appuyer l'élaboration et l'exécution des politiques de l'État relatives aux femmes. Parmi les attributions du ministère, figure (i) la coordination avec les secteurs, les organismes et les structures œuvrant dans le domaine de la femme, (ii) le développement de la coopération avec la société civile intervenant pour la promotion et le renforcement de la participation des femmes et (iii) la diffusion de la culture des droits de la femme. Au sein du ministère, c'est la Direction Générale des Affaires de la Femme et de la Famille qui est responsable des questions liées aux « affaires de la femme ».

Au niveau régional, par le biais du décret 4063-2013 daté du 16 septembre 2013, le ministère s'est doté de 24 Commissariats Régionaux de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (CRFFE), chargés d'assurer le suivi et d'évaluer l'exécution des projets du ministère au niveau régional outre la proposition de solutions adéquates à leur amélioration et développement.

Par ailleurs, le MFFE est doté d'organes et d'établissements sous tutelle qui interviennent sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'agit, notamment, des structures suivantes :

1. Le Conseil National « Femme, Famille et Personnes âgées » qui est un organe consultatif dont la mission est d'assister le MFFE dans la définition des orientations de sa politique. Il est présidé par le MFFE et composé de représentants de différents ministères, institutions gouvernementales et non-gouvernementales actives dans le domaine de la femme et de la famille ;
2. Le CREDIF, créé en 1990, considéré comme étant l'organe scientifique du MFFE, et dont la mission est de mener des études et des recherches sur la condition des femmes. Le CREDIF s'est progressivement doté de structures complémentaires, telles que l'Observatoire « Genre et égalité des chances », la chaire UNESCO d'études sur la condition de la femme et un mécanisme de suivi de l'image de la femme dans les médias. Le CREDIF, en partenariat avec CILG-VNG International, a également mis en place, depuis 2014, un

Comité National pour la Promotion de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes dans la Gestion des Affaires Locales (CNP-EGAL). Ce comité, placé sous le patronage du MFFE, est composé de représentant(e)s d'institutions publiques, d'organisations de la société civile et d'organismes de coopération. Il a pour mission de coordonner, fédérer et faire le suivi des efforts de toutes les parties concernées pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gestion des affaires locales.

La question de l'égalité entre les femmes et les hommes étant une question transversale, des « points focaux-femmes » ont été nommés au sein des départements ministériels partenaires du MFFE, sans toutefois qu'une collaboration interministérielle réelle ne soit encore institutionnalisée. Certains ministères vont au-delà. A titre d'exemple, le Ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche s'est doté, depuis 2001, d'un Bureau d'Appui à la Femme Rurale (directement rattaché au cabinet du Ministère) qui est représenté dans les 24 Commissariats Régionaux de Développement Agricole par des coordinatrices appuyées, dans certaines régions, par des vulgarisatrices.

Par ailleurs, il est à noter qu'un Conseil des pairs pour l'égalité et l'équivalence des chances entre la femme et l'homme a été créé, auprès du Chef du gouvernement, par le décret 2016-626 du 25 mai 2016. Ce Conseil a pour mission « l'intégration de l'approche genre dans la planification, la programmation, l'évaluation et dans le budget, afin d'éliminer toutes les formes de discrimination entre les femmes et les hommes et de concrétiser l'égalité de droits et devoirs entre eux³ ».

3 http://www.legislation.tn/fr/detailtexte/D%C3%A9cret%20Gouvernemental-num-2016-626-du-25-05-2016-jort-2016-045__20160450062632

Situation des femmes dans la ville de Béja

Précédant le lancement du processus de planification stratégique ayant abouti à l'élaboration de la présente stratégie, une analyse de la situation des femmes dans la ville de Béja a été réalisée pour permettre de recueillir des données probantes renseignant sur la réalité de la situation des femmes de la ville, les défis auxquels elles font face et leurs besoins. En se basant sur cette analyse de la situation, la stratégie développée est plus à même de proposer des solutions et des interventions adéquates et efficaces visant l'amélioration de la situation des femmes.

Cette analyse de la situation s'est basée sur une recherche documentaire élaborée à partir des données publiées par les organismes compétents ou produites par les structures membres du CLP-EGAL.

Limites de l'analyse :

L'analyse de la situation se basant sur une recherche documentaire et ne visant pas la production de données, elle s'est limitée à un recueil des données disponibles. L'absence de données dans certains secteurs s'est donc répercutée dans l'analyse.

Par ailleurs, il s'est avéré que de nombreuses données statistiques publiées par les organismes compétents, ayant trait aux domaines d'intérêt de l'analyse de la situation des femmes, ne sont pas désagrégées par sexe ou par catégorie d'âge. Cela a donc rendu impossible, pour certains secteurs, d'aboutir à une analyse fine de la situation des femmes.

En outre, il est apparu que rares sont les données spécifiques au territoire strict des communes (et en l'occurrence la Commune de Béja). Là où les données n'étaient pas disponibles pour le territoire de la commune, le choix a été fait d'utiliser les données du niveau territorial le plus proche. Ces données permettent de connaître les tendances des indicateurs concernés qui, par analogie, peuvent renseigner sur la situation propre à la commune étudiée.

Accès à l'éducation

Le taux de scolarisation des enfants âgés entre 6 et 14 ans au niveau du milieu communal des délégations de Béja Nord et Sud est respectivement de 98,59% et de 98,15%, dépassant ainsi la moyenne nationale communale qui est de 97,62%. Le taux de scolarisation des filles en milieu communal des deux délégations dépasse légèrement celui des garçons, restant ainsi dans la même tendance que le niveau national. En outre, il est à noter que le taux de scolarisation des garçons de 6 à 14 ans en milieu communal des délégations de Béja Nord et Sud est aussi supérieur à la moyenne nationale.

Lorsqu'on considère le taux de scolarisation au supérieur des jeunes âgés de 19 à 24 ans, on constate qu'un écart significatif existe entre les jeunes femmes et les jeunes hommes en termes de scolarisation au supérieur. Cet écart est particulièrement conséquent au niveau de la zone communale de la délégation de Béja Nord, avec un taux de scolarisation au supérieur des jeunes femmes de 51,26% contre seulement 37,62% pour les jeunes hommes.

Analphabétisme

Le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus dans les communes des délégations de Béja Nord et Sud (respectivement de 15,52% et 16,49%) est supérieur au taux d'analphabétisme national moyen en milieu communal qui est de 12,5%.

Le taux d'analphabétisme des femmes est très élevé et l'écart entre les femmes et les hommes est important. En effet, le taux d'analphabétisme des femmes est plus que le double de celui des hommes. Dans la zone communale de Béja Nord, il est approximativement de 21% pour les femmes contre environ 9,8% pour les hommes et dans celle de Béja Sud, il est de 22,2% pour les femmes contre 10,5% pour les hommes.

Lorsqu'on considère l'analphabétisme chez la population jeune (15-29 ans), on constate qu'aussi bien au niveau des communes de la délégation de Béja Nord que celles de la délégation de Béja Sud, les taux restent relativement faibles (respectivement de 1,59% et de 2,2%).

En superposant les données de l'analphabétisme des 10 ans et plus et de celui des 15-29 ans, il est donc possible de déduire que l'analphabétisme touche essentiellement la population adulte. Par ailleurs, on note que l'écart entre femmes et hommes se réduit pour la tranche d'âge 15-29 ans comparativement à la tranche d'âge 10 ans et plus. L'analphabétisme des jeunes femmes de 15-29 ans reste toutefois supérieur à celui des jeunes hommes de la même tranche d'âge.

Transition des femmes vers le marché du travail

Le taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus des communes des délégations de Béja Nord et Sud est plus élevé que la moyenne nationale qui est d'environ 46% (environ 5 points d'écart). Le taux d'activité des femmes en milieu communal dans les délégations de Béja Nord et Sud est très faible comparativement au taux d'activité des hommes (il est un peu moins que la moitié de celui des hommes), et en cela est conforme aux tendances nationales.

Les taux de scolarisation au supérieur des jeunes femmes étant supérieur à celui des hommes, le faible taux d'activité des femmes peut s'expliquer en partie par le fait qu'elles soient plus nombreuses à poursuivre des études universitaires et sont donc plus susceptibles d'entrer tardivement sur le marché du travail. Toutefois, afin d'expliquer le faible taux d'activité des femmes, il est aussi possible de déduire qu'il est notamment dû à une répartition basée sur le genre des rôles au sein de la famille, avec une proportion élevée de femmes renonçant à toute activité professionnelle pour rester au foyer.

Les femmes qui se maintiennent quant à elles dans la population active, sont davantage touchées par le chômage que les hommes (le taux de chômage des femmes est quasiment le double de celui des hommes).

Le taux de chômage des diplômés du supérieur est élevé. Il est de 24,4% dans les communes de la délégation de Béja Nord, contre 21,3% dans celles de la délégation de Béja Sud. Le taux de chômage des diplômées est plus que le double de celui des hommes. Cela est similaire à la tendance au niveau national et pourrait notamment être expliqué par l'orientation des femmes, durant leurs études, vers des filières peu porteuses alors que les hommes s'orientent davantage vers des études techniques correspondant à des secteurs porteurs du marché de l'emploi. La mobilité réduite des femmes, comparativement à celle des hommes, contribue à expliquer qu'elles aient moins accès à des opportunités d'emploi.

Lorsqu'ils/elles travaillent, les jeunes sont pour la majorité dans des situations précaires. En effet, lorsqu'on considère le gouvernorat de Béja dans son ensemble, on constate que 69,3% des jeunes occupés travaillent sans contrat. Cela implique pour elles/eux, entre autres, un manque de stabilité professionnelle, une absence de couverture sociale et d'accès à la protection sociale, un faible accès aux services financiers, etc.

Mobilité des femmes

Lorsqu'on considère les motifs de migration interne des femmes et des hommes des communes des délégations de Béja Nord et Sud, des écarts significatifs apparaissent. La migration des femmes reste essentiellement motivée par des considérations d'ordre familial. En zone communale de la délégation de Béja Nord, elles sont 67% à migrer pour suivre leur famille ou leur mari (contre 43,38% pour les hommes). En zone communale de la délégation de Béja Sud, elles sont 68,3% à migrer pour les mêmes raisons (contre 42,24% pour les hommes). Par ailleurs, il apparaît que les hommes ont tendance à migrer davantage que les femmes pour travailler. Ainsi, dans les zones communales des délégations de Béja Nord et Sud, ils sont respectivement 29,68% et 20,99% à migrer pour des raisons économiques contre seulement 14,06% et 8,69% pour les femmes. La mobilité plus réduite des femmes peut expliquer, en partie, le fait qu'elles soient davantage affectées par le chômage que les hommes.

Accès au crédit

L'accès des femmes du gouvernorat de Béja aux financements octroyés par la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) est plus réduit que celui des hommes, avec 155 projets portés par des femmes financés contre 169 pour les hommes. En l'absence de données portant sur le nombre de demandes de financement soumises par les femmes et par les hommes, il n'est pas possible de vérifier si les femmes accèdent moins au financement de la BTS parce qu'elles sont moins nombreuses que les hommes à en faire la demande, ou que leurs projets sont jugés moins pertinents ou viables que ceux des hommes ou qu'elles sont moins privilégiées par la Banque pour bénéficier d'un financement.

Au-delà du nombre moindre de projets financés qui soient portés par des femmes, on constate un large écart entre le volume des crédits octroyés aux femmes et ceux octroyés aux hommes. La moyenne mathématique du montant des crédits octroyés aux femmes est seulement de 3,217 TND par projet contre 10,131 TND pour les hommes. Cela impliquerait donc que les revenus générés par les projets initiés par les femmes sont moindres.

Accès des femmes à la culture, au sport et aux loisirs

Les femmes de la ville de Béja ont un accès limité aux services culturels, sportifs et de loisirs. La ville dispose de peu d'infrastructures spécialisées et, à titre d'exemple, il est noté une absence de salles de cinéma ou de théâtres dans la ville. Les services offerts par les infrastructures existantes semblent ne pas répondre aux attentes des femmes, ce qui est confirmé par une faible fréquentation de ces structures.

Participation des femmes à la vie publique et aux processus décisionnels

Il n'y a que peu de données disponibles concernant la participation des femmes à la vie publique et à la prise de décision au niveau de la commune de Béja. Il serait nécessaire, afin de procéder à une analyse réelle de la situation, d'avoir accès à des données portant notamment sur l'implication des femmes dans la vie politique (nombre d'adhérentes à des partis politiques, nombre de femmes membres des bureaux exécutifs locaux des partis, nombre de femmes présidentes de sections locales) et dans la vie associative (nombre d'adhérentes à des associations locales et nombre de femmes membres des bureaux exécutifs/présidentes d'associations). Il conviendrait également de procéder à une analyse genre de la position des femmes au sein des structures publiques et privées (nombre de femmes employées et leur positionnement hiérarchique). Les seules données fournies dans ce sens sont celles relatives à la municipalité de Béja.

Il apparaît qu'au niveau de la délégation spéciale de la commune, sur les 10 membres, ne figurent que deux femmes. Les membres de la délégation spéciale étant, à l'heure actuelle, désignés par les autorités compétentes, il serait important qu'un travail de plaidoyer puisse être engagé afin que le principe de parité garanti par la Constitution, soit concrétisé. Lorsqu'on considère l'administration municipale dans son ensemble, il apparaît que sur les 260 agents, il n'y a que 34 femmes, soit environ 13,1% de l'ensemble des employés. Toutefois, dans les postes de direction, ce pourcentage passe à environ 38,5%. Ainsi, bien que peu présentes dans l'administration municipale, les femmes participent grandement à la prise de décision au sein de la commune, sans toutefois que l'on puisse parler de réelle distribution égalitaire des charges (4 femmes sur les 5 occupant des postes de responsabilité au sein de la commune sont cheffes de service, aucune n'est directrice adjointe et une seule est directrice).

Stratégie intersectorielle d'inclusion des femmes dans la vie locale à Béja



1. Vision

Cette stratégie est portée par une vision formulée de la manière suivante :

« À l’horizon 2020, les femmes de la ville de Béja sont autonomes, disposent de davantage d’accès à la culture, à l’emploi, aux responsabilités et à la prise de décision, sont pleinement engagées dans la vie publique et sont reconnues comme étant des leaders et des actrices essentielles du développement du territoire, au même titre que les hommes ».

2. Axes stratégiques

Pour atteindre sa vision, la stratégie intersectorielle d’inclusion des femmes dans la vie locale à Béja identifie cinq axes stratégiques considérés primordiaux pour renforcer l’intégration et la participation des femmes dans la vie locale. Chaque axe traite des besoins des femmes dans les domaines considérés comme étant des domaines prioritaires d’intervention.

Les quatre premiers axes de la stratégie ciblent directement les femmes et l’amélioration de leur situation, en matière de : i) **développement économique et emploi**, ii) **développement social**, iii) **accès à la culture et aux loisirs**, et iv) **participation à la vie publique et à la prise de décisions**. Le cinquième axe de la stratégie – v) **gouvernance de la stratégie** - est, quant à lui, transversal, visant l’amélioration des dispositifs informationnels, institutionnels et de gouvernance de la stratégie.

Pour chaque axe stratégique, la stratégie de la ville de Béja définit un ou plusieurs résultats escomptés à moyen terme (effets), des résultats spécifiques à court terme (produits), ainsi que les activités prioritaires permettant l’atteinte des résultats. L’ensemble des effets et produits retenus dans cette stratégie reflètent les principes clés énoncés plus haut et sont basés sur les besoins des femmes de la ville de Béja, tels qu’identifiés dans l’analyse de la situation des femmes effectuée en amont du processus de planification et confirmés par les acteurs locaux intervenant auprès des femmes et par des femmes de la ville de Béja. Les activités prioritaires proposées dans la stratégie traduisent les propositions faites par les acteurs locaux membres du CLP-EGAL.



2.1. Développement économique et emploi

Les activités proposées dans le cadre de l'axe stratégique portant sur « le développement économique et l'emploi » visent à renforcer l'insertion des femmes, en particulier des jeunes femmes, dans la vie économique. Il s'agira d'améliorer l'accès des femmes à un emploi décent (Effet 1.1).

Effet 1.1 : L'accès des femmes, en particulier des jeunes parmi elles, à un emploi décent est amélioré

Produit 1.1.1	L'employabilité des femmes est renforcée
Activité 1.1.1.1	Sensibilisation des jeunes lycéennes sur l'importance de la concordance entre l'orientation universitaire et le parcours de formation professionnelle avec les secteurs porteurs du marché du travail
Produit 1.1.2	Les conditions de travail des femmes au sein des structures publiques et privées sont améliorées
Activité 1.1.2.1	Sensibilisation et formation des femmes travailleuses et de celles en recherche d'emploi sur les droits du travail
Activité 1.1.2.2	Sensibilisation et formation des organisations patronales, des syndicats de travailleurs et des associations intervenant dans le secteur de l'emploi sur les obligations en matière de travail (notamment en matière de non-discrimination basée sur le sexe)
Activité 1.1.2.3	Renforcement de l'inspection du travail, notamment au sein des entreprises privées employant de fortes proportions de femmes (usines en particulier)
Activité 1.1.2.4	Installation d'éclairage public à proximité des principaux pôles d'emploi des femmes ouvrières
Produit 1.1.3	L'entrepreneuriat des femmes est encouragé
Activité 1.1.3.1	Sensibilisation et formation des femmes, notamment celles en formation professionnelle, étudiantes et en recherche d'emploi, sur l'entrepreneuriat
Activité 1.1.3.2	Appui technique au service d'accompagnement à l'entrepreneuriat pour qu'il réponde davantage aux besoins des femmes entrepreneures, en particulier les jeunes parmi elles
Activité 1.1.3.3	Mise en place d'un dispositif de financement dédié aux femmes, en particulier les jeunes parmi elles, pour la création d'entreprises
Activité 1.1.3.4	Elaboration et diffusion de supports de communication valorisant des « success stories » de femmes entrepreneures pour inciter les femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat
Produit 1.1.4	L'environnement socio-culturel est davantage favorable à la participation des femmes dans la vie économique
Activité 1.1.4.1	Mise en œuvre d'une campagne de communication grand public de sensibilisation sur le rôle des femmes dans la vie économique

2.2. Développement social

Les interventions proposées dans le cadre de l'axe stratégique portant sur le « développement social » visent, d'un côté, la réduction de la prévalence des violences à l'encontre des femmes, notamment par le biais d'actions correctives en lien avec les déterminants sociaux de la violence (Effet 2.1) et d'un autre côté, l'enracinement des valeurs égalitaires au sein de la société (Effet 2.2).

Effet 2.1 : La prévalence des violences à l'encontre des femmes, en particulier la violence domestique, est réduite

Produit 2.1.1	L'accès des femmes victimes de violences, en particulier celles en situation de vulnérabilité sociale et/ou économique, à des services de prise en charge adaptés est renforcé
Activité 2.1.1.1	Evaluation de l'offre de services existante en matière de prise en charge des violences à l'encontre des femmes dans la ville de Béja
Activité 2.1.1.2	Amélioration de l'offre de services en matière de prise en charge des violences à l'encontre des femmes dans la ville de Béja
Activité 2.1.1.3	Renforcement des capacités du personnel du Centre de conseil et d'orientation familiale, de l'ONFP et des associations actives auprès des femmes en lien avec la prise en charge des femmes victimes de violences
Activité 2.1.1.4	Mise en œuvre d'une campagne d'information sur les services de prise en charge des violences à l'encontre des femmes existant dans la ville de Béja
Produit 2.1.2	Les déterminants des violences à l'encontre des femmes sont connus et des actions sont entreprises pour la réduction de leurs effets
Activité 2.1.2.1	Réalisation d'une enquête sur la prévalence et les déterminants des violences à l'encontre des femmes dans la ville de Béja
Activité 2.1.2.2	Réalisation d'une enquête sur la prévalence des comportements à risque (en particulier l'usage de drogues et la consommation d'alcool) dans la ville de Béja
Activité 2.1.2.3	Elaboration d'une stratégie locale de prévention et de prise en charge des comportements à risque chez les jeunes, filles et garçons
Activité 2.1.2.4	Mise en œuvre de campagnes grand public contre les violences à l'encontre des femmes (information et sensibilisation)
Activité 2.1.2.5	Mise en œuvre de formations en développement personnel (estime de soi, autonomisation, capacités de négociation, etc.) à l'intention des femmes, notamment des jeunes parmi elles
Activité 2.1.2.6	Formation des journalistes locaux sur le traitement des questions en lien avec les violences à l'encontre des femmes
Activité 2.1.2.7	Plaidoyer pour la réforme des lois afin qu'elles protègent les filles et les femmes de toutes les formes de violence

Effet 2.2 : Les valeurs égalitaires au sein de la société sont promues

Produit 2.2.1	Les connaissances des jeunes, filles et garçons, sur les thématiques en lien avec l'égalité des sexes sont renforcées
Activité 2.2.1.1	Sensibilisation des jeunes dans les milieux structurés (lycées, universités, centres de formation professionnelle, maison de jeunes, etc.) sur les rôles des femmes et des hommes, les rapports entre les femmes et les hommes, l'égalité entre les sexes et les enjeux de l'autonomisation des femmes

2.3. Accès à la culture et aux loisirs

Les interventions proposées dans le cadre de l'axe stratégique portant sur l' « accès à la culture et aux loisirs » met l'accent sur le renforcement de l'accès des femmes aux services culturels et de loisirs, notamment éducatifs, aussi bien au sein des établissements d'enseignement (lycées, universités et établissements de formation professionnelle) que ceux dédiés aux activités culturelles (maison de la culture, maison de jeunes, associations culturelles, etc.) (Effet 3.1).

Effet 3.1 : L'accès des femmes, notamment les plus vulnérables parmi elles (femmes en situation socio-économique précaire, femmes en situation de handicap, etc.) à la culture et aux loisirs éducatifs ainsi qu'à des services de qualité est amélioré

Produit 3.1.1	L'offre de services culturels et de loisirs éducatifs est améliorée et est en adéquation avec les besoins et les attentes des femmes
Activité 3.1.1.1	Réalisation d'une enquête auprès des femmes pour identifier leurs besoins en matière de culture et de loisirs éducatifs et évaluer leur degré de satisfaction par rapport à l'offre de services existante
Activité 3.1.1.2	Mise en place d'une offre de services améliorée (notamment avec des horaires davantage adaptés aux femmes) des structures publiques et associatives intervenant auprès des femmes dans les secteurs de la culture et des loisirs éducatifs
Activité 3.1.1.3	Aménagement et équipement d'espaces au sein des structures publiques et associatives intervenant auprès des femmes dans les secteurs de la culture et des loisirs éducatifs pour la pratique d'activités identifiées en concertation avec les femmes
Produit 3.1.2	L'accès des femmes, notamment les femmes en situation de précarité socio-économique et en situation de handicap, aux structures culturelles et de loisirs éducatifs publiques et associatives existantes est favorisé
Activité 3.1.2.1	Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de marketing des structures culturelles et de loisirs éducatifs ciblant les femmes
Activité 3.1.2.1	Aménagement de structures culturelles et de loisirs éducatifs publiques pour qu'elles soient davantage accessibles aux personnes en situation de handicap sensoriel ou moteur
Produit 3.1.3	L'accès des jeunes filles à des clubs culturels et de loisirs éducatifs au sein des lycées et des établissements universitaires et de formation professionnelle est amélioré
Activité 3.1.3.1	Identification, au sein d'établissements sélectionnés, des activités culturelles ou de loisirs éducatifs que les jeunes filles veulent pratiquer
Activité 3.1.3.2	Création de clubs culturels et de loisirs éducatifs au sein des établissements sélectionnés
Activité 3.1.3.3	Mise en place de dispositifs de promotion des réalisations culturelles et artistiques des jeunes filles

2.4. Participation à la vie publique et à la prise de décisions

Les interventions proposées dans le cadre de l'axe stratégique portant sur la « participation à la vie publique et à la prise de décisions » visent à renforcer la participation des femmes, les jeunes femmes en particulier, à la vie publique et à la prise de décisions par le biais du renforcement de leurs capacités et de la mise en place de mécanismes adéquats d'intégration des femmes (Effet 4.1).

Effet 4.1 : La participation des femmes à la vie publique et la prise de décisions est renforcée	
Produit 4.1.1	Les capacités des femmes, en particulier les jeunes parmi elles, sont renforcées pour une participation effective et soutenue à la vie publique et la prise de décisions
Activité 4.1.1.1	Formation des jeunes femmes sur la participation à la vie publique, politique, associative, etc.
Activité 4.1.1.2	Formation des jeunes femmes sur les compétences non-techniques nécessaires pour renforcer leur participation dans la vie publique et la prise de décisions (communication, plaidoyer, négociation, leadership, etc.)
Activité 4.1.1.3	Sensibilisation des femmes, en particulier des jeunes femmes, pour une participation accrue au sein des associations, des syndicats et des partis politiques
Activité 4.1.1.4	Mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation ciblant les femmes pour une participation accrue aux élections municipales, notamment en se portant candidates
Activité 4.1.1.5	Appui aux femmes candidates aux élections locales, municipales et nationales
Produit 4.1.2	L'accès des femmes, en particulier les jeunes femmes, aux processus de prise de décisions est amélioré
Activité 4.1.2.1	Sensibilisation du public et des acteurs locaux, aussi bien institutions publiques qu'associations, sur l'importance de l'inclusion des femmes dans la vie publique et la prise de décisions
Activité 4.1.2.2	Mise en place d'une campagne de sensibilisation publique sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie publique
Activité 4.1.2.3	Appui technique et financier aux associations féminines oeuvrant pour l'autonomisation des femmes
Produit 4.1.3	La visibilité des femmes et de leur participation à la vie publique est améliorée
Activité 4.1.3.1	Formation des journalistes locaux sur les rapports entre les femmes et les hommes, les rôles basés sur le sexe et l'égalité entre les sexes et sur le traitement journalistique sensible au genre
Activité 4.1.3.2	Formation de femmes leaders actives dans la vie locale sur les techniques de communication dans les médias

2.5. Gouvernance de la stratégie

Les interventions proposées dans le cadre de l'axe stratégique portant sur la «gouvernance» visent l'amélioration des dispositifs informationnels, institutionnels et de gouvernance de la stratégie (Effet 5.1).

Effet 5.1 : La mise en œuvre de la stratégie est optimisée	
Produit 5.1.1	Les capacités des acteurs locaux sont améliorées
Activité 5.1.1.1	Formation des acteurs locaux (genre et développement, autonomisation des femmes, plaidoyer, suivi et évaluation axés sur les résultats, etc.)
Produit 5.1.2	La coordination, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie sont assurés
Activité 5.1.2.1	Institutionnalisation du CLP-EGAL
Activité 5.1.2.2	Organisation de réunions périodiques du CLP-EGAL pour le suivi de la mise en œuvre de la stratégie
Activité 5.1.2.3	Documentation et diffusion des bonnes pratiques et des leçons apprises de la mise en œuvre de la stratégie
Activité 5.1.2.4	Evaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie
Activité 5.1.2.5	Evaluation finale de la mise en œuvre de la stratégie
Produit 5.1.3	La mobilisation des ressources (internes et externes) pour la mise en œuvre de la stratégie est assurée
Activité 5.1.3.1	Organisation d'une table-ronde des bailleurs de fonds
Activité 5.1.3.2	Formation des acteurs locaux aux techniques de mobilisation de ressources
Activité 5.1.3.3	Organisation d'événements locaux de mobilisation de fonds

3. Cadre logique de la Stratégie

Effets	Produits	Indicateurs	Sources de vérification	Responsable(s) d'exécution	Structures associées
Effet 1.1 : L'accès des femmes, en particulier des jeunes parmi elles, à un emploi décent est amélioré	Produit 1.1.1 : L'employabilité des femmes est renforcée	<p>Nombre de lycéennes sensibilisées sur les secteurs porteurs</p> <p>Nombre de lycéennes déclarant qu'elles modifieront leur orientation universitaire ou le choix de leur spécialité de formation professionnelle pour être davantage en concordance avec le marché de l'emploi</p>	<p>Listes de présence aux séances de sensibilisation</p> <p>Photos des séances de sensibilisation</p> <p>Supports utilisés pour la sensibilisation</p> <p>Formulaires d'évaluation individuelle des séances de sensibilisation</p>	Associations	<p>Commissariat régional de l'éducation,</p> <p>Commissariat régional de l'emploi, ANETI,</p> <p>Centre de formation professionnelle (ATFP)</p>
	Produit 1.1.2 : Les conditions de travail des femmes au sein des structures publiques et privées sont améliorées	<p>Nombre de sessions de sensibilisation organisées</p> <p>Nombre de sessions de formation organisées</p> <p>Nombre de femmes ayant participé aux sessions de sensibilisation ou de formation</p> <p>Nombre de représentant(e)s des organisations patronales, des syndicats de travailleurs et des associations intervenant dans le secteur de l'emploi ayant été sensibilisés ou formés sur les obligations en matière de travail</p> <p>Nombre de visites d'inspection du travail organisées au sein des entreprises privées employant de fortes proportions de femmes</p> <p>Nombre de moyens d'éclairage public installés à proximité des principaux pôles d'emploi des femmes ouvrières</p>	<p>Listes de présence aux sessions de sensibilisation et de formation</p> <p>Rapports des sessions de sensibilisation et des formations</p> <p>Photos des sessions de sensibilisation et des formations</p> <p>Supports utilisés lors des sessions de sensibilisation et de formation</p> <p>Rapports de l'inspection du travail</p> <p>Nombre d'infractions constatées au sein des entreprises inspectées</p> <p>Plans d'éclairage des axes où se trouvent les principaux pôles d'emploi des femmes ouvrières</p>	<p>Associations,</p> <p>Inspection du travail,</p> <p>Municipalité</p>	<p>Commissariat régional de l'emploi, CRFFE, UGTT, UTICA, Commissariat régional de l'équipement</p>

Effets	Produits	Indicateurs	Sources de vérification	Responsable(s) d'exécution	Structures associées
	Produit 1.1.3 : L'entrepreneuriat des femmes est encouragé	<p>Nombre de sessions de sensibilisation organisées</p> <p>Nombre de sessions de formation organisées</p> <p>Nombres de femmes ayant participé aux sessions de sensibilisation ou de formation</p>	<p>Listes de présence aux sessions de sensibilisation et de formation</p> <p>Rapports des sessions de sensibilisation et des formations</p> <p>Photos des sessions de sensibilisation et des formations</p> <p>Supports utilisés lors des sessions de sensibilisation et de formation</p>	Associations	Commissariat régional de l'emploi, Centre d'affaires, API, ANETI
	Produit 1.1.4 : L'environnement socio-culturel est davantage favorable à la participation des femmes dans la vie économique	<p>Un service d'accompagnement des femmes entrepreneures dans les démarches de création et de développement de leur entreprise créé et opérationnel</p> <p>Nombre de femmes accompagnées dans les démarches de création et de développement de leur entreprise</p> <p>Nombre d'entreprises créées par des femmes qui ont été accompagnées par le dispositif d'accompagnement</p> <p>Nombre de « success stories » de femmes entrepreneures capitalisées</p>	<p>Rapports d'activité du dispositif d'accompagnement</p> <p>Copie du matricule fiscal des entreprises créées par des femmes qui ont été accompagnées par le dispositif</p> <p>Supports de communication valorisant les « success stories » publiés</p>	Associations, CRFFE	Commissariat régional de l'emploi, Municipalité

Effets	Produits	Indicateurs	Sources de vérification	Responsable(s) d'exécution	Structures associées
Effet 2.1 : La prévalence des violences à l'encontre des femmes, en particulier la violence domestique, est réduite	Produit 2.1.1 : L'accès des femmes victimes de violences, en particulier celles en situation de vulnérabilité sociale et/ou économique, à des services de prise en charge adaptés est renforcé	<p>Une évaluation de l'offre de services existante en matière de prise en charge des violences à l'encontre des femmes dans la ville de Béja réalisée</p> <p>L'offre de service en matière de prise en charge des violences à l'encontre des femmes dans la ville de Béja améliorée</p> <p>Nombre de sessions de formation organisées à l'intention du personnel intervenant auprès des femmes victimes de violences</p> <p>Une campagne d'information sur les services de prise en charge des violences à l'encontre des femmes existant dans la ville de Béja organisée</p>	<p>Rapport de l'évaluation de l'offre de services existante en matière de prise en charge des violences à l'encontre des femmes dans la ville de Béja</p> <p>Rapports des structures de prise en charge des femmes victimes de violences sur les améliorations apportées à l'offre de services</p> <p>Formulaire d'évaluation de l'offre de services par les femmes bénéficiaires des services de prise en charge</p> <p>Plan de mise en œuvre de la campagne d'information</p> <p>Supports d'information élaborés</p>	CREDIF, ONFP, CRFFE	Associations, Commissariat régional de la santé
	Produit 2.1.2 : Les déterminants des violences à l'encontre des femmes sont connus et des actions sont entreprises pour la réduction de leurs effets	<p>Une enquête sur la prévalence et les déterminants des violences à l'encontre des femmes dans la ville de Béja réalisée et validée</p> <p>Une enquête sur la prévalence des comportements à risque (en particulier l'usage de drogues et la consommation d'alcool) dans la ville de Béja réalisée et validée</p> <p>Une stratégie locale de prévention et de prise en charge des comportements à risque disponible</p> <p>Nombre de campagnes grand public contre les violences à l'encontre des femmes (information et sensibilisation) réalisées</p>	<p>Rapport final de l'enquête sur la prévalence et les déterminants de la violence à l'égard des femmes dans la ville de Béja</p> <p>Rapport final de l'enquête sur la prévalence des comportements à risque dans la ville de Béja</p> <p>Document final de la stratégie locale de prévention et de prise en charge des comportements à risque</p> <p>Plans des campagnes contre les violences à l'encontre des femmes</p> <p>Supports d'information et de sensibilisation produits</p>	CREDIF, ONFP	Associations, CRFFE, Commissariat régional de la santé

Effets	Produits	Indicateurs	Sources de vérification	Responsable(s) d'exécution	Structures associées
		<p>Nombre de formations en développement personnel organisées à l'intention des femmes</p> <p>Nombre de femmes ayant bénéficié des formations en développement personnel</p> <p>Nombre de journalistes locaux ayant bénéficié des sessions de formation sur les questions en lien avec les violences à l'égard des femmes</p>	<p>Rapports des sessions de formation organisées</p> <p>Listes de présence des sessions de formation</p> <p>Photos des sessions de formation organisées</p> <p>Supports de formation utilisés</p> <p>Rapports des sessions de formation organisées</p> <p>Listes de présence des sessions de formation</p> <p>Photos des sessions de formation organisées</p> <p>Supports de formation utilisés</p>		
		<p>Nombre d'activités de plaidoyer réalisées pour la réforme des lois afin qu'elles protègent davantage les filles et les femmes de toutes les formes de violence</p>	<p>Rapports des activités de plaidoyer organisées</p>		
<p>Effet 2.2 : Les valeurs égalitaires au sein de la société sont promues</p>	<p>Produit 2.2.1 : Les connaissances des jeunes, filles et garçons, sur les thématiques en lien avec l'égalité des sexes sont renforcées</p>	<p>Nombre de sessions de sensibilisation dans les milieux structurés sur le genre, les rôles de genre, l'égalité des sexes et les enjeux de l'autonomisation des femmes organisées</p> <p>Nombre de jeunes filles et de jeunes garçons ayant bénéficié des sessions de sensibilisation</p>	<p>Listes de présence aux sessions de sensibilisation</p> <p>Rapports des sessions de sensibilisation</p> <p>Photos des sessions de sensibilisation</p> <p>Supports utilisés lors des sessions de sensibilisation</p>	<p>Associations, CREDIF</p>	<p>Commissariat régional de l'éducation, CRFFE</p>

Effets	Produits	Indicateurs	Sources de vérification	Responsable(s) d'exécution	Structures associées
<p>Effet 3.1 : L'accès des femmes, notamment les plus vulnérables parmi elles (femmes en situation socio-économique précaire, femmes en situation de handicap, etc.) à la culture et aux loisirs éducatifs ainsi qu'à des services de qualité est amélioré</p>	<p>Produit 3.1.1.1 : L'offre de services culturels et de loisirs éducatifs est améliorée et est en adéquation avec les besoins et les attentes des femmes</p>	<p>Une enquête sur les besoins des femmes en matière de culture et de loisirs éducatifs et leur degré de satisfaction par rapport à l'offre de services existante réalisée et validée</p> <p>Une offre de services améliorée des structures publiques et associatives intervenant auprès des femmes dans les secteurs de la culture et des loisirs éducatifs disponible</p> <p>Nombre d'espaces au sein des structures publiques et associatives intervenant auprès des femmes dans les secteurs de la culture et des loisirs éducatifs aménagés et équipés</p> <p>Taux d'amélioration de la fréquentation des services culturels par des femmes</p>	<p>Rapport de l'enquête</p> <p>Plan d'amélioration de l'offre de services des structures publiques et associatives intervenant auprès des femmes dans les secteurs de la culture et des loisirs éducatifs</p> <p>Plan d'aménagement et d'équipement d'espaces au sein de structures publiques et associatives intervenant auprès des femmes dans les secteurs de la culture et des loisirs éducatifs</p> <p>Photos des espaces aménagés et équipés</p> <p>Rapport sur le taux de fréquentation des structures publiques et associatives intervenant dans les secteurs de la culture et des loisirs éducatifs avant l'amélioration de l'offre de services</p> <p>Rapport sur le taux de fréquentation des structures publiques et associatives intervenant dans les secteurs de la culture et des loisirs éducatifs après l'amélioration de l'offre de services</p>	<p>Associations, Commissariat régional à la culture, Commissariat régional de la jeunesse et du sport</p>	<p>Maison de la jeunesse, Maison de la culture</p>

Effets	Produits	Indicateurs	Sources de vérification	Responsable(s) d'exécution	Structures associées
	Produit 3.1.2 : L'accès des femmes, notamment femmes en situation de précarité scio-économique et en situation de handicap, aux structures culturelles et de loisirs éducatifs publiques et associatives existantes est favorisé	<p>Une stratégie de marketing des structures culturelles et de loisirs éducatifs ciblant les femmes disponible</p> <p>Nombre de structures culturelles et de loisirs éducatifs publiques aménagées pour qu'elles soient davantage accessibles aux personnes en situation de handicap sensoriel ou moteur</p>	<p>Document de la stratégie de marketing des structures culturelles et de loisirs éducatifs</p> <p>Supports de communication produits dans le cadre de la stratégie de marketing</p> <p>Plan d'aménagement des structures culturelles et de loisirs éducatifs pour qu'elles soient davantage accessibles aux personnes en situation de handicap</p> <p>Photos des structures culturelles et de loisirs éducatifs avant et après leur aménagement</p>	Commissariat régional à la culture	Commissariat régional de la jeunesse et du sport, Associations, Maison de la culture
	Produit 3.1.3 : L'accès des jeunes filles à des clubs culturels et de loisirs éducatifs au sein des lycées et des établissements universitaires et de formation professionnelle est amélioré	<p>Sondage mené, au sein d'établissements sélectionnés, sur les activités culturelles ou de loisirs éducatifs que les jeunes filles veulent pratiquer</p> <p>Nombre de clubs culturels et de loisirs éducatifs créés au sein des établissements sélectionnés</p> <p>Nombre de jeunes filles inscrites aux clubs culturels et de loisirs éducatifs créés</p> <p>Nombre de dispositifs de promotion des réalisations culturelles et artistiques des jeunes filles mis en place</p>	<p>PV des réunions de sélection des établissements concernés</p> <p>Rapport du sondage effectué au sein de chacun des établissements sélectionnés</p> <p>Photos des activités des clubs créés</p> <p>Rapports d'activité des clubs créés</p> <p>Listes des jeunes filles inscrites dans chacun des clubs créés</p> <p>Rapports des activités de promotion des réalisations culturelles et artistiques des jeunes filles mises en œuvre</p> <p>Supports de communication produits pour la promotion des réalisations culturelles et artistiques des jeunes filles</p>	<p>Associations, Maison de la culture, Commissariat régional de l'éducation</p> <p>CRFFE, Commissariat régional de la jeunesse et du sport</p>	

Effets	Produits	Indicateurs	Sources de vérification	Responsable(s) d'exécution	Structures associées
Effet 4.1 : La participation des femmes à la vie publique et la prise de décisions est renforcée	Produit 4.1.1.1 : Les capacités des femmes, en particulier les jeunes parmi elles, sont renforcées pour une participation effective et soutenue à la vie publique et la prise de décisions	<p>Nombre de formations organisées à l'intention des jeunes femmes en lien avec la participation à la vie publique, politique, associative, etc.</p> <p>Nombre de jeunes femmes bénéficiaires des sessions de formation sur des thématiques en lien avec la participation à la vie publique, politique, associative, etc.</p> <p>Nombre de formations organisées à l'intention des jeunes femmes sur les compétences non-techniques nécessaires pour renforcer leur participation dans la vie publique et la prise de décisions</p>	<p>Rapports des formations organisées</p> <p>Photos des sessions de formation</p> <p>Supports de formation utilisés</p> <p>Listes de présence aux sessions de formation organisées sur les thématiques en lien avec la participation à la vie publique, politique, associative, etc.</p> <p>Rapports des formations organisées</p> <p>Photos des sessions de formation</p> <p>Supports de formation utilisés</p> <p>Listes de présence aux sessions de formation organisées sur les compétences non-techniques</p>	Associations	Partis politiques, Syndicats, Municipalité, CRFFE, IRIE
		<p>Nombre de jeunes femmes bénéficiaires des formations sur les compétences non-techniques nécessaires pour renforcer leur participation dans la vie publique et la prise de décisions</p> <p>Nombre de sessions de sensibilisation organisées à l'intention de femmes pour une participation accrue au sein des associations, des syndicats et des partis politiques</p> <p>Nombre de femmes bénéficiaires des sessions de sensibilisation organisées</p>	<p>Rapports des sessions de sensibilisation</p> <p>Photos des sessions de sensibilisation</p> <p>Supports utilisés lors des sessions de sensibilisation</p> <p>Listes de présence aux sessions de sensibilisation</p>		
		<p>Une campagne de sensibilisation ciblant les femmes pour une participation accrue aux élections municipales, notamment en se portant candidates, élaborée et mise en œuvre</p>	<p>Plan de mise en œuvre de la campagne de sensibilisation des femmes pour une participation accrue aux élections municipales</p> <p>Supports de communication produits dans le cadre de la campagne</p>		
		<p>Nombre de femmes candidates aux élections locales, municipales et nationales accompagnées</p>	<p>Rapports des activités d'accompagnement des femmes candidates</p> <p>Liste des bénéficiaires des activités d'accompagnement</p>		

Effets	Produits	Indicateurs	Sources de vérification	Responsable(s) d'exécution	Structures associées
	<p>Produit 4.1.1.2 : L'accès des femmes, en particulier les jeunes femmes, aux processus de prise de décisions est amélioré</p>	<p>Nombre d'activités de sensibilisation du public et des acteurs locaux, aussi bien institutions publiques qu'associations, sur l'importance de l'inclusion des femmes dans la vie publique et la prise de décisions organisées</p> <p>Une campagne de sensibilisation publique sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie publique élaborée et mise en œuvre</p> <p>Nombre de projets portés par des associations féminines oeuvrant pour l'autonomisation des femmes appuyés techniquement et/ou financièrement</p>	<p>Rapports des activités de sensibilisation sur l'importance de l'inclusion des femmes dans la vie publique et la prise de décisions organisées auprès du public et des acteurs locaux</p> <p>Plan de la campagne de sensibilisation sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie publique</p> <p>Supports de communication élaborés et diffusés dans le cadre de la campagne</p> <p>Documents des projets élaborés par les associations féminines</p> <p>Rapports sur les activités d'appui technique dont ont bénéficié les associations féminines</p> <p>Copie des conventions de partenariat (technique et/ou financier) signées avec les associations féminines</p> <p>Rapports d'activité des projets ayant bénéficié d'un appui technique et/ou financier</p>	<p>CILG-VNG International, Associations</p>	<p>Municipalité, IRIE, CRFFE</p>
	<p>Produit 4.1.1.3 : La visibilité des femmes et de leur participation à la vie publique est améliorée</p>	<p>Nombre de sessions de formation organisées à l'intention des journalistes locaux sur le genre, sur l'égalité entre les sexes et sur le traitement journalistique sensible au genre</p> <p>Nombre de journalistes ayant bénéficié des sessions de formation</p> <p>Nombre de sessions de formation organisées à l'intention de femmes leaders actives dans la vie locale sur les techniques de communication dans les médias</p> <p>Nombre de femmes leaders actives dans la vie locale ayant bénéficié de ces formations</p>	<p>Rapports des formations organisées à l'intention des journalistes locaux</p> <p>Photos des sessions de formation</p> <p>Supports de formation utilisés</p> <p>Listes de présence aux sessions de formation organisées à l'intention des journalistes locaux</p> <p>Rapports des formations organisées à l'intention des femmes leaders</p> <p>Photos des sessions de formation</p> <p>Supports de formation utilisés</p> <p>Listes de présence aux sessions de formation organisées à l'intention des femmes leaders</p>	<p>Associations, CREDIF</p>	<p>CAPJC, CRFFE</p>

Effets	Produits	Indicateurs	Sources de vérification	Responsable(s) d'exécution	Structures associées
Effet 5.1 : La mise en œuvre de la stratégie est optimisée	Produit 5.1.1.1 : Les capacités des acteurs locaux sont améliorées	<p>Nombre de sessions de formation organisées à l'intention des acteurs locaux (genre et développement, autonomisation des femmes, plaidoyer, suivi et évaluation axés sur les résultats, etc.)</p> <p>Nombre de structures locales ayant bénéficié de ces formations</p>	<p>PV de la réunion de l'identification des besoins prioritaires en formation des acteurs locaux</p> <p>Rapports des sessions de formation organisées à l'intention des acteurs locaux</p> <p>Photos des sessions de formation organisées</p> <p>Formulaires d'évaluation des sessions de formation organisées</p> <p>Listes de présence aux sessions de formation organisées</p>	CILG-VNG International	CLP-EGAL
	Produit 5.1.2 : La coordination, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie sont assurés	<p>Le CLP-EGAL est institutionnalisé</p> <p>Nombre de réunions du CLPE organisées</p> <p>Nombres de supports de documentation des bonnes pratiques et des leçons apprises de la mise en œuvre de la stratégie élaborés et diffusés</p> <p>Une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie réalisée</p> <p>Une évaluation finale de la mise en œuvre de la stratégie réalisée</p>	<p>Document de mission du CLP-EGAL</p> <p>Liste des structures membres du CLP-EGAL</p> <p>PV des réunions semestrielles organisées par le CLP-EGAL</p> <p>Listes de présence aux réunions du CLP-EGAL</p> <p>Supports de documentation des bonnes pratiques et des leçons apprises</p> <p>Rapport de l'évaluation à mi-parcours réalisée</p> <p>Document de la stratégie révisé suite à l'évaluation à mi-parcours</p> <p>Rapport de l'évaluation finale réalisée</p>	CRFFE, CILG-VNG International	Municipalité, Acteurs locaux

Effets	Produits	Indicateurs	Sources de vérification	Responsable(s) d'exécution	Structures associées
	<p>Produit 5.1.1.3 : La mobilisation des ressources (internes et externes) pour la mise en œuvre de la stratégie est assurée</p>	<p>Une table-ronde des bailleurs est organisée</p>	<p>Rapport de la table-ronde des bailleurs de fonds Liste de présence à la table-ronde des bailleurs Photos de la table-ronde des bailleurs organisée Montant des financements mobilisés grâce à la table-ronde des bailleurs</p>	<p>CILG-VNG International, CRFFE, CREDIF</p>	<p>CLP-EGAL</p>
		<p>Une session de formation des acteurs locaux sur les techniques de mobilisation de ressources est organisée</p> <p>Nombre de structures membres du CLP-EGAL ayant bénéficié de la formation sur les techniques de mobilisation de ressources</p>	<p>Rapport de la formation sur les techniques de mobilisation des ressources organisée à l'intention des membres du CLP-EGAL Photos de la formation organisée Supports de formation utilisés Liste de présence à la formation sur les techniques de mobilisation de ressources</p>		
		<p>Nombre d'événements de mobilisation de fonds organisés à l'échelle locale</p>	<p>Rapports des activités de mobilisation de fonds organisées à l'échelle locale Photos des activités de mobilisation de fonds organisées</p>		
		<p>Montant des financements mobilisés pour la mise en œuvre de la stratégie</p>	<p>Rapports financiers sur les financements mobilisés</p>		

4. Chronogramme de mise en œuvre de la stratégie

Axe 1 Développement économique et emploi

Effets/ Produits/Activités	Période											
	2017				2018				2019			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Effet 1.1	L'accès des femmes, en particulier des jeunes parmi elles, à un emploi décent est amélioré											
Produit 1.1.1	L'employabilité des femmes est renforcée											
Activité 1.1.1.1					X	X	X		X	X	X	
	Sensibilisation des jeunes lycéennes sur l'importance de la concordance entre l'orientation universitaire et le parcours de formation professionnelle avec les secteurs porteurs du marché du travail											
Produit 1.1.2	Les conditions de travail des femmes au sein des structures publiques et privées sont améliorées											
Activité 1.1.2.1			X	X			X	X			X	X
	Sensibilisation et formation des femmes travailleuses et de celles en recherche d'emploi sur les droits du travail											
Activité 1.1.2.2			X	X							X	X
	Sensibilisation et formation des organisations patronales, des syndicats de travailleurs et des associations intervenant dans le secteur de l'emploi sur les obligations en matière de travail (notamment en matière de non-discrimination basée sur le sexe)											
Activité 1.1.2.3	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Renforcement de l'inspection du travail, notamment au sein des entreprises privées employant de fortes proportions de femmes (usines en particulier)											

Effets/ Produits/Activités		Période											
		2017				2018				2019			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Activité 1.1.2.4	Installation d'éclairage public à proximité des principaux pôles d'emploi des femmes ouvrières					X	X						
Produit 1.1.3	L'entrepreneuriat des femmes est encouragé												
Activité 1.1.3.1	Sensibilisation et formation des femmes, notamment celles en formation professionnelle, étudiantes et en recherche d'emploi, sur l'entrepreneuriat		X		X		X		X		X		X
Activité 1.1.3.2	Appui technique au service d'accompagnement à l'entrepreneuriat pour qu'il réponde davantage aux besoins des femmes entrepreneures, en particulier les jeunes parmi elles			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Activité 1.1.3.3	Mise en place d'un dispositif de financement dédié aux femmes, en particulier les jeunes parmi elles, pour la création d'entreprises					X	X	X	X	X	X	X	X
Activité 1.1.3.4	Elaboration et diffusion de supports de communication valorisant des « success stories » de femmes entrepreneures pour inciter les femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat	X				X				X			
Produit 1.1.4	L'environnement socio-culturel est davantage favorable à la participation des femmes dans la vie économique												
Activité 1.1.4.1	Mise en œuvre d'une campagne de communication grand public de sensibilisation sur le rôle des femmes dans la vie économique		X				X				X		

Axe 2 Développement social

Effets/ Produits/Activités	Période											
	2017				2018				2019			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Effet 2.1	La prévalence des violences à l'encontre des femmes, en particulier la violence domestique, est réduite											
Produit 2.1.1	L'accès des femmes victimes de violences, en particulier celles en situation de vulnérabilité sociale et/ou économique, à des services de prise en charge adaptés est renforcé											
Activité 2.1.1.1			X	X								
Activité 2.1.1.2					X	X						
Activité 2.1.1.3							X				X	
Activité 2.1.1.4								X	X	X	X	X
Produit 2.1.2	Les déterminants des violences à l'encontre des femmes sont connus et des actions sont entreprises pour la réduction de leurs effets											
Activité 2.1.2.1	X	X										

Effets/ Produits/Activités		Période											
		2017				2018				2019			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Activité 2.1.2.2	Réalisation d'une enquête sur la prévalence des comportements à risque (en particulier l'usage de drogues et la consommation d'alcool) dans la ville de Béja					X	X	X					
Activité 2.1.2.3	Elaboration d'une stratégie locale de prévention et de prise en charge des comportements à risque chez les jeunes, filles et garçons									X	X		
Activité 2.1.2.4	Mise en œuvre de campagnes grand public contre les violences à l'encontre des femmes (information et sensibilisation)				X				X				X
Activité 2.1.2.5	Mise en œuvre de formations en développement personnel (estime de soi, autonomisation, capacités de négociation, etc.) à l'intention des femmes, notamment des jeunes parmi elles					X		X		X		X	
Activité 2.1.2.6	Formation des journalistes locaux sur le traitement des questions en lien avec les violences à l'encontre des femmes			x				x				x	
Activité 2.1.2.7	Plaidoyer pour la réforme des lois afin qu'elles protègent les filles et les femmes de toutes les formes de violence	x	x	x	x								

Effet 2.2	Les valeurs égalitaires au sein de la société sont promues												
Produit 2.2.1	Les connaissances des jeunes, filles et garçons, sur les thématiques en lien avec l'égalité des sexes sont renforcées												
Activité 2.2.1.1	Sensibilisation des jeunes dans les milieux structurés (lycées, universités, centres de formation professionnelle, maison de jeunes, etc.) sur le genre, les rôles de genre, l'égalité des sexes et les enjeux de l'autonomisation des femmes				X					X			X

Axe 3 Accès des femmes à la culture et aux loisirs

Effets/ Produits/Activités	Période												
	2017				2018				2019				
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
Effet 3.1	L'accès des femmes, notamment les plus vulnérables parmi elles (femmes en situation socio-économique précaire, femmes en situation de handicap, etc.) à la culture et aux loisirs éducatifs ainsi qu' à des services de qualité est amélioré												
Produit 3.1.1	L'offre de services culturels et de loisirs éducatifs est améliorée et est en adéquation avec les besoins et les attentes des femmes												
Activité 3.1.1.1	Réalisation d'une enquête auprès des femmes pour identifier leurs besoins en matière de culture et de loisirs éducatifs et évaluer leur degré de satisfaction par rapport à l'offre de services existante	X	X										
Activité 3.1.1.2	Mise en place d'une offre de services améliorée (notamment avec des horaires davantage adaptés aux femmes) des structures publiques et associatives intervenant auprès des femmes dans les secteurs de la culture et des loisirs éducatifs					X	X	X	X	X	X	X	X

Effets/ Produits/Activités		Période															
		2017				2018				2019							
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
Activité 3.1.1.3	Aménagement et équipement d'espaces au sein des structures publiques et associatives intervenant auprès des femmes dans les secteurs de la culture et des loisirs éducatifs pour la pratique d'activités identifiées en concertation avec les femmes			X	X												
Produit 3.1.2	L'accès des femmes, notamment les femmes en situation de précarité socio-économique et en situation de handicap, aux structures culturelles et de loisirs éducatifs publiques et associatives existantes est favorisé																
Activité 3.1.2.1	Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de marketing des structures culturelles et de loisirs éducatifs ciblant les femmes					X		X		X				X			
Activité 3.1.2.1	Aménagement de structures culturelles et de loisirs éducatifs publics pour qu'elles soient davantage accessibles aux personnes en situation de handicap sensoriel ou moteur			X	X												
Produit 3.1.3	L'accès des jeunes filles à des clubs culturels et de loisirs éducatifs au sein des lycées et des établissements universitaires et de formation professionnelle est amélioré																
Activité 3.1.3.1	Identification, au sein d'établissements sélectionnés, des activités culturelles ou de loisirs éducatifs que les jeunes filles veulent pratiquer	X	X														
Activité 3.1.3.2	Création de clubs culturels et de loisirs éducatifs au sein des établissements sélectionnés			X	X												
Activité 3.1.3.3	Mise en place de dispositifs de promotion des réalisations culturelles et artistiques des jeunes filles								X								X

Axe 4 Participation des femmes à la vie publique et à la prise de décision

Effets/ Produits/Activités	Période											
	2017				2018				2019			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Effet 4.1	La participation des femmes à la vie publique et la prise de décisions est renforcée											
Produit 4.1.1	Les capacités des femmes, en particulier les jeunes parmi elles, sont renforcées pour une participation effective et soutenue à la vie publique et la prise de décisions											
Activité 4.1.1.1		X				X				X		
Activité 4.1.1.2			X				X				X	
Activité 4.1.1.3				X				X				X
Activité 4.1.1.4			X	X	X							
Activité 4.1.1.5			X	X	X	X						

Effets/ Produits/Activités		Période											
		2017				2018				2019			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Produit 4.1.2	L'accès des femmes, en particulier les jeunes femmes, aux processus de prise de décisions est amélioré												
Activité 4.1.2.1	Sensibilisation du public et des acteurs locaux, aussi bien institutions publiques qu'associations, sur l'importance de l'inclusion des femmes dans la vie publique et la prise de décisions	X				X				X			
Activité 4.1.2.2	Mise en place d'une campagne de sensibilisation publique sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie publique	X	X			X	X			X	X		
Activité 4.1.2.3	Appui technique et financier aux associations féminines oeuvrant pour l'autonomisation des femmes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Produit 4.1.3	La visibilité des femmes et de leur participation à la vie publique est améliorée												
Activité 4.1.3.1	Formation des journalistes locaux sur le genre, sur l'égalité entre les sexes et sur le traitement journalistique sensible au genre		X		X		X		X		X		X
Activité 4.1.3.2	Formation de femmes leaders actives dans la vie locale sur les techniques de communication dans les médias	X		X		X		X		X		X	

Axe 5 Gouvernance de la stratégie

Effets/ Produits/Activités		Période											
		2017				2018				2019			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Effet 5.1	La mise en œuvre de la stratégie est optimisée												
Produit 5.1.1.	Les capacités des acteurs locaux sont améliorées												
Activité 5.1.1.1	Formation des acteurs locaux (genre et développement, autonomisation des femmes, plaidoyer, suivi et évaluation axés sur les résultats, etc.)	X		X		X				X			
Produit 5.1.2	La coordination, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie sont assurés												
Activité 5.1.2.1	Institutionnalisation du CLP-EGAL	X											
Activité 5.1.2.2	Organisation de réunions périodiques du CLP-EGAL pour le suivi de la mise en œuvre	X		X		X		X		X		X	
Activité 5.1.2.3	Documentation et diffusion des bonnes pratiques et des leçons apprises de la mise en œuvre de la stratégie				X			X					X
Activité 5.1.2.4	Evaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie						X						
Activité 5.1.2.5	Evaluation finale de la mise en œuvre de la stratégie												X

5. Budget estimatif pour la mise en œuvre de la Stratégie

Axe stratégique	2017	2018	2019	Total
Axe 1 – Développement économique et emploi	80.000	175.000	125.000	380.000
Axe 2 – Développement social	80.000	80.000	75.000	235.000
Axe 3 – Accès à la culture et aux loisirs	180.000	25.000	25.000	230.000
Axe 4 – Participation à la vie publique et à la prise de décisions	95.000	45.000	40.000	180.000
Axe 5 - Gouvernance	45.000	30.000	40.000	115.000
Total	480.000	355.000	305.000	1.140.000

Annexes

Annexe 1- Calendrier du processus d'élaboration de la stratégie

	Date	Objectifs
Atelier 1	23 juin 2016	Présentation du processus d'élaboration de la stratégie
Atelier 2	21 juillet 2016	Préparation du processus d'élaboration de la stratégie
Atelier 3	06 octobre 2016	Formation des membres du CRPE et analyse de la situation des femmes dans la vie locale dans la ville de Béja
Atelier 4	27 octobre 2016	Analyse des problèmes auxquels font face les femmes dans la ville de Béja
Atelier 5	10 novembre 2016	Elaboration du cadre logique de la stratégie
Atelier 6	16 novembre 2016	Elaboration du cadre logique de la stratégie (suite)
Atelier 7	15 décembre 2016	Présentation et validation de la stratégie

Annexe 2 – Participant(e)s aux ateliers d'élaboration de la stratégie

Date des ateliers		23/06/16	21/07/16	06/10/16	27/10/16	10/11/16	16/11/16	15/12/16
Organisme / fonction	Prénom et nom	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5	Atelier 6	Atelier 7
Agricultrice	Cheyma Ben Youssef	x		x	x	x		x
ANCIA Beja	Ichrak Gharbi	x	x			x		x
Artisane	Faten Hadded			x	x			
	Hasna Amdouni				x			
	Mbarka Maafi			x	x			
	Salma Jbeli			x				
	Samiya Hlayem			x	x	x	x	
	Sonia Halim							x
	Wassila Balti			x	x	x	x	
Association « Société civile à Thibar »	Anis Kouki			x				
Association CIFE (Béja)	Chelly Viktoria			x	x	x		x
	Hanen Gasmî					x	x	x
Association créativité et art	Mohamed Amdouni	x		x	x		x	
Association de Protection de l'Environnement (Béja)	Abdelaziz Baccari	x						
Association des anciens du Lycée agricole de Thibar	Naoufel Hannachi	x		x				
Association des privés de travail	Med Ali Daghbougi							x
Association Excellence (Béja)	Asma Ben Youssef						x	x
	Oumayma Sakouhi						x	
	Samir Bahri	x	x	x		x	x	
	Sarra Moussi				x			
Association Jeunesse et Développement	Karim Riahi	x	x					
	Mohamed Habib Medini			x				

Date des ateliers		23/06/16	21/07/16	06/10/16	27/10/16	10/11/16	16/11/16	15/12/16
Organisme / fonction	Prénom et nom	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5	Atelier 6	Atelier 7
Association Manifeste	Beya Hasnaoui	x						
	Hager Omrani	x						
	Hiba Bousselmi	x						
	Houda Rahal	x						
Association Mawadda (Thibar)	Souad Dridi	x	x	x	x			
	Sabeh Djebbi	x						
Association Patriotes Libres	Dorra Ben Taieb					x	x	x
	Jihed Bjeoui				x	x		
	Med Salah Bennour				x			
	Naoufel Ben Youssef	x						
	Olfa Smeti	x						
Association promotion de la femme	Lila Andolsi				x			
Association Renouveau et Appartenance	Yosra Bouafia			x				
Association Rouh Al Chabeb (Béja)	Khayri Ben Haj Ali			x				
Association Tanit	Saber Gharbi		x	x	x	x		x
Association Haybet Al Mouwaten Beja	Chokri Ftahia			x		x	x	x
Avocate	Nahed Ismaili			x				
Bureau d'études	Souad Mekni						x	x
CDIS	Olfa Abidi	x						
Centre de collecte de lait Welja à Sidi Smaïl	Rihem Msehli				x			
Centre de conseil et d'orientation familiale	Ameni Atouani				x		x	
	Sabrine Toujeni				x			
	Soulef Mannai			x	x	x		
	Wissal Sakri	x	x					
	Yoser Mezgui			x				x
CILG-VNG International	Dalel Hamemmi		x					x
	Faycel Ghazoueni	x						
	Henda Gafsi							x
	Imen Toujeni	x	x	x	x	x	x	x
	Insaf Brahmi							x
	Marwen Mimouni	x				x		
	Senim Ben Abdallah	x	x	x	x			

Date des ateliers		23/06/16	21/07/16	06/10/16	27/10/16	10/11/16	16/11/16	15/12/16
Organisme / fonction	Prénom et nom	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5	Atelier 6	Atelier 7
Commissariat Régional de la Culture	Maher Nasri							x
	Chadlia Bouzidi			x	x	x		x
Commissariat Régional de la Jeunesse et du Sport	Amel Talbi				x			
	Henda Hammemi	x		x				
	Soumaya Talbi			x	x	x	x	
Commissariat Régional de l'Artisanat	Kamel Aouadi			x	x			
Commissariat Régional de l'Éducation	Lamia Ouelbani	x		x		x	x	x
Commissariat Régional de la Femme, de la Famille et de l'Enfance	Hela Jbara	x						
	Meherzia Bchini	x		x	x	x	x	x
	Mondher Bjeoui	x				x		x
	Nesma Ben Romdhane					x		x
	Walid Hemissi		x	x	x	x	x	x
Commissariat Régional du Développement	Lassaad Bouokez	x		x				
Commissariat Régional du Développement Agricole	Jamila Jaouadi	x		x		x	x	
	Radhiya Dridi						x	
Commune de Béja	Ahlem Arfaoui					x		
	Khaled Ferchichi			x				x
	Mohamed Jabri					x	x	x
CONNECT Beja	Sana ben Youssef							x
Conseil International des femmes entrepreneures (Béja et Jendouba)	Leila Ayedi							x
Conseillère culturelle	Jalila Khmiri							x
Consultante en entrepreneuriat	Sourour Rihani				x			
Consultante indépendante - CILG-VNGI	Hana Ben Fadhli	-		x	x	x	x	
Coordinateur des organisations nationales à Béja	Bechir Zaidi		x	x	x	x	x	
Correspondant pour la radio Chourouk	Iheb Nefzi							x

Date des ateliers		23/06/16	21/07/16	06/10/16	27/10/16	10/11/16	16/11/16	15/12/16
Organisme / fonction	Prénom et nom	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5	Atelier 6	Atelier 7
CREDIF	Houda Dridi	x						
	Sonia Zokri Amara							x
Déléguée de Beja Sud	Besma Ben Ahmed Kalai	x						x
Délégation de Thibar	Olfa Hemdi	x	x	x				
Direction régionale de l'environnement	Akri Mejri			x			x	
	Olfa Dhkerni					x		x
Direction régionale de la formation professionnelle et de l'emploi	Sondes Ouerheni			x	x	x		x
Direction régionale de la santé	Amel Baccar			x				
	Fadhila Zedini				x	x	x	x
	Mouna Kefi Blagui				x	x	x	x
Direction régionale de l'Équipement	Chrifa Boubakri						x	x
	Latifa Zribi						x	x
	Monia Dhifi						x	x
Doustourna (Béja)	Nahed Ismaili			x				
	Souad Khalouli			x				
Etudiant	Chayma Weslati					x		
	Dorra Hasni					x	x	
	Farhat Ahmed			x	x	x		x
	Ghofrane Msehli					x		x
	Rania Zoueghi				x			
	Sinda Beji	x						
GDA Kounouz Djebba	Farida Djebbi			x		x		
	Henda Djebbi				x			
Gouvernorat de Béja	Akila Oueslati				x			x
	Nouri Jouini					x		
Jeunesse pour le développement	Ahmed Gharbi							x
Journal Essabah	Slaheddine Baldi	x						x
Journaliste TAP	Cherifa Ousleti							x
Maison des jeunes (Béja)	Ferid Khallouli			x				
Marsed Chahed	Rim Asfaoui	x						
MFFE	Houda Ben Saïid	x						
	Imen Ben Salah							x

Date des ateliers		23/06/16	21/07/16	06/10/16	27/10/16	10/11/16	16/11/16	15/12/16
Organisme / fonction	Prénom et nom	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5	Atelier 6	Atelier 7
Office National de la Famille et de la Population (ONFP)	Mahmoudi Bousayri			X				
	Sabrine Hadj Belgacem	X						
	Bouthaina Ebdelli							X
Pôle Civil pour le Développement et Droits de l'homme	Fathi Doghni					X		
	Moadh Khemiri			X		X	X	X
	Mourad Khalfi			X	X	X	X	X
Promotrice de projet	Sebtiya Amdouni			X				
Radio Kef	Neji Khalouli	X					X	
	Feten Toujeni			X				X
Radio Saba	Khouloud Ghozzi		X		X	X	X	X
	Marwa Mansouri	X						
	Meriam Arjoun	X						
	Saida Ben Abdhfidh		X		X	X	X	X
Scouts tunisiens	Ahmed Hamdi			X	X	X	X	X
	Mohamed Nidhal Arfaoui							
	Mohamed Zedini			X	X	X	X	X
	Wassim Habboubi					X		
Société d'ingénierie et prestation de services	Habiba Djerbi						X	
	Najet Khedhri						X	
Université ISET de (Béja)	Wafa Brik		X	X				
UTAP	Jamila Hasnaoui			X				
UTICA (Béja)	Faouzi Saidi	X		X	X			

ولتحقيق هذه الرؤية، تحدد الاستراتيجية خمسة محاور أساسية وتضع لكل محور نتائج مرجوة على المدى المتوسط (أثار) ونتائج خصوصية على المدى القصير (مخرجات)، بالإضافة إلى أنشطة ذات أولوية من شأنها بلوغ هذه النتائج. وتتمثل هذه المحاور الاستراتيجية في:

- التنمية الاقتصادية والتشغيل: تهدف الأنشطة المقترحة في إطار هذا المحور إلى تدعيم مشاركة النساء، خاصة الشابات منهن، في الحياة الاقتصادية من خلال تطوير نفاذهن إلى موارد رزق لائقة ودعم قدرتهن التشغيلية وتحسين ظروف العمل وتشجيع المبادرة النسائية وتطوير المحيط الاجتماعي والثقافي لجعله أكثر تشجيعاً للمشاركة الاقتصادية للنساء.
- التنمية الاجتماعية: تهدف المبادرات المبرمجة في إطار هذا المحور، من ناحية، إلى تقليص نسبة العنف المسلط على النساء من خلال أنشطة تصحيحية في علاقة بالفاعلين الاجتماعيين الذين لديهم علاقة بالعنف، ومن ناحية أخرى، إلى تجذير قيم المساواة في المجتمع.
- النفاذ إلى الثقافة ووسائل الترفيه: تهدف المبادرات المبرمجة في إطار هذا المحور إلى تدعيم نفاذ النساء إلى الخدمات الثقافية ووسائل الترفيه بالإضافة إلى الخدمات التعليمية في المؤسسات التربوية (معاهد، جامعات، مؤسسات التكوين) والمؤسسات الثقافية (دور الثقافة، دور الشباب، جمعيات ثقافية).
- المشاركة في الحياة العامة واتخاذ القرار: تهدف المبادرات المقترحة في إطار هذا المحور إلى تدعيم مشاركة النساء في الحياة العامة واتخاذ القرار من خلال دعم قدرتهن وخلق آليات ملائمة تساهم في إدماج النساء.
- حوكمة الاستراتيجية: يعتبر هذا المحور أفقي وهو يهدف إلى تحسين المنظومة المعلوماتية والمؤسسية وآليات حوكمة الاستراتيجية بهدف تدعيم تنفيذها. وتعمل أساساً المبادرات المبرمجة في إطار هذا المحور على تدعيم قدرات الفاعلين المحليين وتقوية التنسيق والتقييم والمتابعة وتحديد الموارد اللازمة لتنفيذ الاستراتيجية.

ملخص تقديم

استراتيجية متعددة القطاعات لإدماج النساء في الحياة المحلية في مدينة باجة

2019-2017

من أجل مدينة ديمقراطية، تستثمر في المساواة بين النساء والرجال

عند التمعن في أوضاع النساء في مدينة باجة، وخاصة الشباب منهن، يمكن ملاحظة وجود فجوات بين الجنسين وأن عدم المساواة لا يزال قائماً. وتبقى نسبة الأمية بين النساء أعلى من النسبة بين الرجال. كما أن مشاركتهن في الحياة النشيطة تظل ضعيفة. ونفس الوضعية بالنسبة للبطالة، حيث تفوق النسبة لدى الفئات النسائية النسبة لدى الفئات الرجالية. وبالإضافة إلى ذلك، فإن مشاركتهن في صنع القرار والحياة العامة على المستوى المحلي تبقى منخفضة.

ومن أجل دعم تواجد النساء في الحياة المحلية والعمل البلدي وتطبيق مبادئ التنمية الشاملة على المستوى المحلي، تم في إطار المرحلة الثانية من برنامج «دعم الحوكمة الحضرية الديمقراطية والتنمية الاقتصادية المحلية» تركيز مسار إعداد استراتيجية نموذجية متعددة القطاعات لإدماج النساء في الحياة المحلية في مدينة باجة. هذا البرنامج ينفذه المركز الدولي للتنمية المحلية والحكم الرشيد-المكتب الإقليمي لمنطقة شمال افريقيا والشرق الأوسط لوكالة التعاون الدولي لجمعية البلديات الهولندية، بدعم من وزارتي الخارجية الدنماركية والهولندية.

وقد تم صياغة هذه الاستراتيجية متعددة القطاعات لإدماج النساء في الحياة المحلية في مدينة باجة في إطار الشراكة بين المركز الدولي للتنمية المحلية والحكم الرشيد ووزارة شؤون المرأة والأسرة والطفولة ومركز البحوث والدراسات والتوثيق والإعلام حول المرأة والمندوبية الجهوية للمرأة والأسرة والطفولة بباجة وبلدية المكان.

وقد تم تنظيم سبع ورشات في إطار أشغال اللجنة المحلية للنهوض بالمساواة بين النساء والرجال في إدارة الشأن المحلي بباجة، والتي تضم 41 مؤسسة حكومية وغير حكومية، لإعداد هذه الاستراتيجية، وذلك خلال الفترة الممتدة بين شهري جوان وديسمبر 2016. وتم خلالها تحليل أوضاع النساء في مدينة باجة وتطبيق مختلف مراحل التخطيط الاستراتيجي، وهو ما مكن من صياغة هذه الاستراتيجية والمصادقة عليها.

وتقوم الاستراتيجية متعددة القطاعات لإدماج النساء في الحياة المحلية في مدينة باجة على مقارنة النوع الاجتماعي، التي تركز على أهمية المساواة بين الجنسين وتمكين النساء لتحقيق التنمية المستدامة. كما تستند هذه الاستراتيجية إلى المعايير الكونية لحقوق الانسان وإلى المبادئ مثل القيادة على المستوى المحلي والمسؤولية والمشاركة.

وتتبنى الاستراتيجية متعددة القطاعات لإدماج النساء في الحياة المحلية في مدينة باجة 2017 – 2019 الرؤية التالية:

«بحلول سنة 2020 ستتمتع النساء في مدينة باجة بالاستقلالية وبالنفوذ إلى الثقافة والنشاط الاقتصادي وبالمشاركة في أخذ القرار وتحمل المسؤوليات والانخراط في الحياة العامة ويعترف بأدوارهن القيادية وبمشاركتهن الفاعلة في التنمية المحلية على قدم المساواة مع الرجال».



www.credif.org.tn
www.facebook.com/CREDIF
CREDIF News
+216 71 885 322
+216 71 885 717



www.cilg-international.org/Fr
www.facebook.com/CILGVNGI
CILG VNG International
+216 71 860 245

Avec le soutien de



Ministère des Affaires étrangères

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DANIDA | COOPÉRATION DANOISE
AU DÉVELOPPEMENT